



Le super chef de Terre, Paul Atanga Nji, accuse Engelbert Lebon Ndatshoua, d'avoir tenu des propos injurieux et diffamatoires à l'encontre du Chef de l'Etat et des Institutions de la République au cours de l'émission Equinoxe Soir, animée par Serge Alain Ottou.

Dans un courrier qui a fuité sur internet, le ministre de l'Administration Territoriale, Paul Atanga NJI, enjoint le gouverneur de la Région Littoral, de saisir les services compétents pour interpellier Serge Alain Ottou, journaliste à Equinoxe Tv et Engelberg Lebon Ndatshoua, cadre du MRC, parti d'opposition dont Maurice Kamto est le président national.

«Dans la soirée du jeudi 03 novembre 2022, la chaine de télévision équinoxe a diffusé l'émission « équinoxe soir » portant sur 40 ans de Renouveau, animée par Serge Alain OTTOU qu'accompagnaient plusieurs invités parmi lesquels, Engelbert Lebon DATCHOUA.

Au cours de cette émission, l'invité sus nommé a, lors de l'une de ses interventions, tenu des propos injurieux, voire diffamatoires à l'endroit du Chef de l'Etat et des Institutions de la République. Il a notamment déclaré que « Monsieur BIYA est l'une des malchances que

le Cameroun ait connues ».

Au regard de ces faits dont la gravité est avérée, et qui sont par ailleurs susceptibles de constituer des infractions à la loi pénale, j'ai l'honneur de vous demander :

1) de saisir le Conseil National de la Communication, Organe de régulation du secteur des médias, en vue de procéder aux investigations d'usage et de prononcer, le cas échéant, les sanctions appropriées à l'encontre des professionnels des médias concernés ;

2) de faire procéder à l'audition de Engelbert Lebon DATCHOUA et Serge Alain OTTOU dans le cadre d'une enquête administrative à la diligence du Préfet du Département du Wouri ;

3) d'inviter le promoteur de cet organe de communication audiovisuelle à suspendre Engelbert Lebon DATCHOUA de toute participation aux émissions sur cette chaîne de télévision en attendant l'aboutissement des enquêtes qui doivent être diligentées sous votre supervision ;

4) d'inviter ledit promoteur à un meilleur encadrement de ses panélistes, afin d'éviter de telles dérives intolérables.

Vous voudrez bien me rendre compte de vos diligences à cet égard, dès objet rempli»